

Règles de consultation archives – manuscrits – réserves

1. Prendre rendez-vous 48h à l'avance pour obtenir une accréditation, et pour que nous puissions vérifier l'état du document et les précautions spécifiques à prendre. Les demandes de consultation sont validées par un conservateur.

03.81.87.81.40, bib.etude@besancon.fr,
archives.contemporaines@besancon.fr

2. Présenter une pièce d'identité. Elle sera photocopiée et archivée avec les cotes des documents consultés. Elle vous sera rendue à l'issue de la consultation.

3. Déposer manteaux et vestes au vestiaire ou dans un casier. Un lavabo est à votre disposition pour vous laver les mains.

4. Déposer votre sac dans un casier. Pas de bouteille sur la table.

5. Utiliser un crayon papier pour prendre des notes. Des gants, un lutrin, un maintien pour le document pourra vous être fourni en fonction du document consulté.

6. Vous pouvez brancher votre **ordinateur** sur les prises électriques sous le rebord de la table.

7. Consulter un seul document à la fois, ou une seule liasse pour les documents en feuilles.

8. Nous pouvons conserver vos **documents « en attente »** si votre recherche nécessite plus de temps.